



Changement de serrures légal ?

Par **lucy78**, le **04/08/2011 à 19:52**

Bonjour,rnrnDepuis des années, mes parents ne s'entendent plus et depuis peu, je soutiens ma mère pour qu'elle ait le courage de divorcer et de quitter le domicile dès septembre. Elle veut partir en vacances sans mon père mais elle a peur qu'il change les serrures. En a-t-il le droit et que peut-elle faire si cela arrive?rnrnMerci d'avance.rnrnLucie T.

Par **cocotte1003**, le **04/08/2011 à 20:00**

Bonjour, on ne quitte pas le domicile conjugal quand on est marié, sans que la premier audience de conciliation n'est eu lieu et que le juge est donné son accord, sinon on se met en tord. Alors les vacances d'accord, mais le départ en septembre certainemet pas. Si les serrures sont changées, il faut aller déposer plainte. Que votre mamn commence par aller voir un avocat(il en faudra un pour le divorce) et qu'elle commence à mettre de coté (à l'abri) les pièces qui lui seront nécessaire par la suite, cordialement

Par **lucy78**, le **04/08/2011 à 20:15**

Merci beaucoup pour vos conseils :)rnrnCordialement